

Orléans, le 24 novembre 2010

Les représentants des personnels et des parents d'élèves
(CFDT, CGT, FSU, UNSA, FCPE)
du CAEN de l'Académie d'Orléans-Tours

à

Monsieur le Premier Ministre

Monsieur le Premier Ministre,

Nous tenons à vous alerter sur le grave manquement aux règles de fonctionnement par le Préfet de Région lors de l'ouverture de la séance du CAEN de ce jour.

En effet, au mépris des règles démocratiques, le nouveau Préfet, premier représentant de l'Etat en Région, garant de la légalité, a décidé d'ouvrir la séance du Conseil Académique de l'Education Nationale bien qu'il ait constaté l'absence de quorum.

Devant les réserves et interrogations des représentants des personnels et des parents d'élèves de la FCPE, le Préfet de Région est passé outre au prétexte qu'il « *prend sous sa responsabilité de tenir cette réunion parce qu'il n'y a pas de vote important* ».

Très rapidement, le Préfet a mis en cause les représentants des personnels accusés de « *lasser les élus par le pointillisme de leurs questions et leurs déclarations éloignées de la réalité vécue des établissements !* ».

Non content de ce mépris affiché à l'égard des élus des personnels, le Préfet a ensuite agressé verbalement et personnellement la responsable académique de la FCPE ; alors même que les représentants des parents faisaient état de leurs difficultés à siéger dans les instances, faute d'un statut reconnu par l'Etat.

Les représentants des personnels (CFDT, CGT, FSU, UNSA) et des parents FCPE, choqués par cette attitude inadmissible de la part d'un haut représentant de l'Etat, que vous avez nommé, s'inquiètent et s'interrogent sur l'existence d'une volonté délibérée des représentants de l'Etat de refuser le débat sur l'Education ?

Ils vous demandent d'intervenir auprès du Préfet afin qu'il réunisse un nouveau CAEN, qui délibèrera avec tous les acteurs des points prévus à l'ordre du jour.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, à notre profond attachement au Service Public d'Education.